

<https://www.aefinfo.fr/depeche/677828>

✍ Erwin Canard, Elise Le Berre, Cécile Olivier

🕒 8 min read

Enseignants : Pap Ndiaye annonce l'ouverture au printemps 2023 d'un "concours exceptionnel ouvert aux

Pour faire face au manque d'enseignants à la rentrée, Pap Ndiaye annonce, le 26 août, lors de sa conférence de presse de rentrée, que 260 candidats placés sur des listes complémentaires après les concours 2022 ont déjà été recrutés. "Nous allons continuer de recourir aux listes complémentaires", indique le **MENJ**, qui annonce aussi l'ouverture, au printemps 2023, d'un "concours exceptionnel ouvert aux contractuels". Le ministre assure que la promesse qu'aucun enseignant ne gagne moins de 2 000 € nets par mois s'appliquera "à la rentrée 2023" et évoque d'autres chantiers à venir, comme le collège.



Sarah El Haïry, Pap Ndiaye et Carole Grandjean, lors de la conférence de presse de rentrée au MENJ, le 26 août 2022. Libre de droits

Arrivé en mai 2022 après l'élection présidentielle, Pap Ndiaye, professeur des universités en histoire ([lire sur AEF info](#)), a semblé mettre quelques semaines à s'emparer de la fonction. S'exprimant dans la presse pour la première fois seulement un mois après son arrivée ([lire sur AEF info](#)), le nouveau ministre a ensuite pris la parole à plusieurs reprises jusqu'à définir, dans une lettre aux enseignants, les cinq axes de sa politique éducative ([lire sur AEF info](#)). Fin juin, sa circulaire de rentrée a précisé les orientations qu'il entendait prendre ([lire sur AEF info](#)).

Lors de sa première conférence de rentrée, le 26 août 2022, Pap Ndiaye a ainsi principalement répété cette feuille de route déjà connue et détaillée la veille par le président de la République lors de la réunion de rentrée des recteurs ([lire sur AEF info](#) [ici](#), [ici](#) et [là](#)).

"nous allons continuer de recourir aux listes complémentaires"

Le ministre a évoqué la crise de recrutement des enseignants, principale problématique de la rentrée scolaire 2022. Le "premier défi", souligne Pap Ndiaye, est donc bien d'avoir une "rentrée réussie dans une [période de] tension inédite au niveau du recrutement des professeurs" ([lire sur AEF info](#) [ici](#) et [là](#)).

Estimant que le "problème d'attractivité est structurel mais aggravé par des difficultés conjoncturelles" liées à la réforme du concours, le ministre a listé les mesures entreprises par le ministère pour la rentrée. Outre le recrutement de contractuels ([lire sur AEF info](#)), Pap Ndiaye indique que 260 candidats placés sur des listes complémentaires après les concours 2022, sur un total de 1 200, ont déjà été recrutés. Et d'annoncer que "nous allons continuer de recourir aux listes complémentaires, pour les premier et second degrés".

Plus largement, Pap Ndiaye "n'exclut pas d'engager une réflexion pour une meilleure utilisation des listes complémentaires sur l'ensemble du territoire".

"la mastérisation n'est pas remise en cause"

Le ministre annonce l'ouverture, au printemps 2023, d'un "concours exceptionnel ouvert aux contractuels", avec des modalités qui seront "bientôt précisées".

Interrogé sur le projet de revoir la formation initiale des enseignants, évoqué la veille par le chef de l'État ([lire sur AEF info](#)), Pap Ndiaye affirme qu'il réfléchit "au processus de sélection et de formation des futurs professeurs qui n'impliquerait pas forcément un concours au niveau bac + 5" mais assure que "la mastérisation n'est pas remise en cause".

Concernant le projet de parcours *ad hoc* qui serait proposé post-bac pour les étudiants se destinant au métier d'enseignant, Pap Ndiaye rappelle qu'il existe déjà le Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE), qui "permet à des étudiants, dès la 1re année post-bac, de s'engager dans une filière de préparation à l'enseignement" ([lire sur AEF info](#)). "Nous avons déjà des dispositifs mais qui ne sont pas toujours connus et d'une grande clarté", estime le ministre, qui souligne que l'objectif est de "favoriser le recrutement des enseignants" mais aussi "d'assurer une meilleure égalité sociale". Il précise que ces questions sur "la formation des enseignants et la place des **Inspé**" seront discutées avec le ministère de l'Enseignement supérieur.

Mais, poursuit le ministre, "nous devons aller plus loin pour créer un choc d'attractivité qui permettra à l'Éducation nationale de recruter davantage de personnes grâce à des rémunérations initiales attractives et une redynamisation des carrières".

Pas moins de 2 000 € par mois dès la rentrée 2023

Ainsi, la hausse de la revalorisation des enseignants, promise par l'exécutif, fera l'objet d'une "concertation dès cet automne avec les partenaires sociaux, à partir des cadrages budgétaires du **P.L.F.** 2023", celui-ci prévoyant une hausse de 3,6 Md€ par rapport à 2022 ([lire sur AEF info](#)).

Cette revalorisation "concernera les futurs enseignants et celles et ceux qui enseignent d'ores et déjà", car la "réflexion porte sur l'ensemble de la grille et pas uniquement ceux qui entrent dans le métier".

La veille, sur *France 2*, Pap Ndiaye a souligné que la promesse qu'aucun enseignant ne gagne moins de 2 000 € nets par mois s'appliquera "à la rentrée 2023". Il a aussi précisé que la hausse de 10 % de la rémunération prévue ([lire sur AEF info](#)) concernera non seulement les professeurs mais aussi les "personnels administratifs".

un "travail en profondeur sur le collège"

Au-delà de ces sujets d'actualité, Pap Ndiaye a donc rappelé sa feuille de route, avec "l'ambition d'engager un certain nombre de chantiers qui reflètent les grandes priorités stratégiques : excellence, égalité des chances et bien-être des élèves".

L'objectif "d'excellence" sera porté notamment par la "mise en place d'un plan d'action pour l'école maternelle" et par un "travail en profondeur sur le collège" qui commencera à l'automne alors que, "en 10 ans, le nombre d'élèves en difficulté a bondi de 10 points et qu'un collégien sur quatre n'a pas le niveau attendu en fin de 3e". Le MEN prévoit notamment de revoir le cycle des approfondissements (5e, 4e et 3e).

L'école sera également davantage "engagée dans les enjeux contemporains, notamment la transition écologique", avec le déploiement d'actions "dans les prochains mois autour des actions éco-durables et d'évolutions autour du bâti scolaire".

réduire le nombre de décrocheurs dans la voie professionnelle

Il s'agira également de "poursuivre la transformation de la voie professionnelle pour en faire plus encore une filière d'excellence et permettre aux jeunes de ne pas faire ce choix par défaut".

Sur ce sujet, Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, également présente lors de cette conférence de presse de rentrée, précise que le gouvernement vise "trois objectifs clairs : réduire le nombre de décrocheurs ; faire progresser le taux d'insertion dans l'emploi ; faciliter les poursuites d'étude".

Cela va passer par : la mise en place d'actions de découverte des métiers au collège ; d'un "temps accru des élèves en stage" avec, dès la rentrée 2023, l'augmentation d'au moins 50 % du temps de stage des élèves et la mise en place d'une "gratification pour ces périodes, financée par l'État" ; ainsi que par davantage d'autonomie donnée aux chefs d'établissements.

Carole Grandjean annonce enfin que, dès la rentrée 2022, elle lancera les échanges sur le chantier de la réforme du lycée professionnel avec "l'ensemble des acteurs" : y seront associés les personnels éducatifs, les syndicats, les représentants des parents d'élèves,

les élus locaux, les régions, les acteurs économiques, les chefs d'entreprise et les acteurs de l'emploi et de la formation.

Mixité : suivre les exemples de Paris et Toulouse

L'égalité des chances sera, elle, visée via "l'implantation de filières d'excellence dans l'éducation prioritaire et par le renforcement de la mixité scolaire à l'instar de ce qui s'est fait à Paris ([lire sur AEF info](#)) et Toulouse ([lire sur AEF info](#))". En outre, Pap Ndiaye souhaite renforcer "l'EAC, qui permet l'émancipation individuelle".

Quant au bien-être des élèves, il s'améliorera, selon le ministre, grâce notamment à la "lutte contre le harcèlement" et la généralisation du plan "phare", l'ouverture de 300 UJIS supplémentaires à la rentrée pour un total de 10 200, et le recrutement de 4 000 AESH pour encadrer près de 430 000 élèves en situation de handicap.

Globalement, il s'agit, pour Pap Ndiaye, de changer une école qui "tout en le promettant, ne réduit pas les inégalités, produit des injustices, un sentiment de défiance, de désarroi dont tout le tissu social peut souffrir".

Generated with Reader Mode